

A deux pas de chez nous

# Ces habitants du Pays de Lumbres conduisent moins et pédalent plus

Prendre de nouvelles habitudes pour éviter les trajets en voiture, surtout lorsqu'on est seul dans l'habitacle, c'est le but du défi mobilité de Lumbres. Ils s'y sont pliés et roulent désormais... à vélo.



Jimmy et Florine (à gauche) et Stéphanie (à droite) sont montés en selle pour relever le défi mobilité lancé par la communauté de communes du Pays de Lumbres.

PAR CLAIRE COURBET  
saintomer@lavoixdunord.fr

**AUDOMAROIS.** C'est Florine Engrand qui a vu passer l'annonce pour le défi mobilité de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL), mais c'est son compagnon, Jimmy Peron, qui leur a permis de remporter le titre tant convoité de « supers cyclistes ». Le couple, sensible à l'impact sur l'environnement de la voiture et au coût de l'essence, avait décidé de se lancer dans le challenge, qui incite la quinzaine de participants à se passer le plus

possible de la voiture, et surtout de son utilisation par une personne seulement. Jimmy Peron n'y est pas allé de main morte. L'habitant de Bayenghem-lès-Seninghem voulait faire les choses « à fond ». Dès le premier jour du défi, il a enfourché le vélo électrique prêté par la CCPL, direction le centre hospitalier de la région de Saint-Omer, à 15 kilomètres, où il travaille. Et cela a duré tout le temps du défi, « En voiture, je mettais vingt minutes, à vélo j'en mets trente-cinq, mais ça me permet de faire ma séance de sport, de découvrir des paysages différemment et d'être bien réveillé », estime le sportif, qui

a investi dans une veste de pluie. **INVESTISSEMENTS ET ÉCONOMIES** Sa compagne, qui a télétravaillé en grande partie, a, elle, profité du vélo pour des trajets plus courts : courses, boucherie, vétérinaire (avec le chien dans le panier!)... Un changement d'habitudes avec de belles économies à la clef. « Avant, on faisait un plein toutes les deux semaines, là on en a fait un il y a deux mois », résume le couple, prêt à franchir le cap de l'achat d'un vélo électrique. « C'est une sacrée somme, ce sera pour son anniversaire », glisse Florine Engrand. À quelques coups de pédale de là,

Stéphanie Berrier n'aura pas besoin d'investir. Sa famille vient de remporter le vélo électrique mis en jeu par la CCPL lors de chaque défi, grâce à ses bons résultats.

**« Ça me permet de faire ma séance de sport, de découvrir des paysages différemment et d'être bien réveillé. »**

enfants m'ont encouragée, ils étaient à fond, ils m'accompagnaient même jusqu'à l'école où je travaille ! » Là aussi, quelques investissements se sont révélés indispensables. « J'ai acheté un poncho, une veste imperméable, bientôt un pantalon de pluie », énumère-t-elle. De quoi être parée pour continuer d'arpenter les rues à bicyclette. « Et en plus, je suis déjà bronzée pour les vacances ! » ■

Et ce, grâce à des petits trajets qu'ils font désormais à vélo. « J'habite Zudausques, je travaille à Quelmes, j'y suis allée à vélo, mes

**+** SUR NOTRE SITE  
Retrouvez ce sujet en vidéo sur notre site  
[www.lavoixdunord.fr](http://www.lavoixdunord.fr)

## Le challenge mobilité en chiffres .....

**2**

Le nombre de mois de défi (mai et juin)



**- 60,7 %**

La baisse, en moyenne, des déplacements en voiture individuelle (une seule personne à bord)

**38,6 %**

Le pourcentage d'utilisation du vélo dans les déplacements (contre 2,7 % avant le défi)

**- 40,9 %**

La baisse, en moyenne, des déplacements en voiture

**58 %**

Sur les kilomètres effectués, plus de la moitié l'ont été via des modes alternatifs (vélo, covoiturage, bus, marche)

Pédaler plus, c'est ce à quoi incite le défi mobilité de la CCPL.

